



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 10 Juin 2009

Date de la convocation 3 Juin 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Peyral Péret
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.GABORIT Jean-Luc, Mme BARRE Berthe CLERMONT L'HERAULT : M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.BARON Bernard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves NEBIAN : M. LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-Jacques, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard PERET : M.BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.GARCIA Alain à M.SATGER Jean-Noël M.REVEL Claude à M.SEGURA René M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain M.BAISSE Robert à M. BRUN Olivier M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel M.BARDEAU Francis à M.DRUART David M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard</p>		

Objet : Accueil de loisirs Intercommunal sans hébergement – Pôle primaire de Clermont l'Hérault - Convention de prestation de service avec la Commune de Saint Félix de Lodez

Monsieur BRUN informe les membres du conseil communautaire que la commune de Saint Félix de Lodez a fait part de son souhait de pouvoir offrir chaque année aux enfants de ses administrés :

- plusieurs semaines de quinzaine aquatique
- plusieurs semaines loisirs pour les 8-11 ans et ce, pendant les vacances d'été
- plusieurs semaines loisirs pour les 12 ans et plus et ce, pendant les vacances d'été

Afin de permettre l'accueil de ces jeunes enfants, Monsieur BRUN propose au conseil communautaire un projet de convention de prestation de service à intervenir entre la communauté de Communes du Clermontais et la commune de Saint Félix de Lodez.

Cette convention de prestation de service a pour objet de définir les modalités pratiques de cette mise à disposition et notamment de fixer les obligations financières qui pèsent sur la commune de Saint Félix de Lodez à savoir :

- Versement à la Communauté de Communes du Clermontais d'une somme qui sera calculée en application de la politique tarifaire extra communautaire approuvée par le Conseil Communautaire dans sa séance du 29 Avril 2009.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention de prestation de service à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de Saint Félix de Lodez, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA